

OBJET : Formation « SOINS INFIRMIERS » - Rentrée Septembre 2024

Madame, Monsieur,

Suite à vos résultats aux épreuves de sélection, ou à votre admission en tant que :

- candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC),
- candidats relevant de PARCOURSUP,
- ou après un report d'admission.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir en formation en « SOINS INFIRMIERS » pour la session 2024-2027.

Une pré-rentrée **obligatoire** aura lieu le :

Mercredi 28 Août 2024		Jeudi 29 Août 2024	
De 08 h 30 à 10h30	A – DEL	De 08 h 30 à 10h30	LE – P
De 10 h 30 à 12h30	DEM – LA	De 10 h 30 à 12h30	Q - Z

Rendez-vous selon l'initiale de votre nom de famille (Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

La rentrée aura lieu le Lundi 2 Septembre 2024 à 9h00

Vous trouverez ci-après le dossier à compléter et la liste des documents et pièces à fournir.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascale LANNOY,
Directrice de l'IFMS.



MERCI D'IMPRIMER LE DOSSIER UNIQUEMENT EN RECTO

DOCUMENTS A TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT AVANT LE 09 AOUT 2024



En cas d'admission postérieure au 09 août 2024, envoyer le dossier dans les 48 heures.

1/ Transmettre le plus rapidement possible après votre admission, les documents suivants par email à : hampel-r@ch-valenciennes.fr

- La copie de votre carte d'identité en cours de validité (ne pas tenir compte de cette démarche si vous l'avez déjà fournie lors de l'inscription à la sélection FPC).
- La copie de votre carte vitale avec votre numéro de sécurité sociale **personnel**.
- Un RIB mentionnant l'IBAN et le BIC (non manuscrit) à votre nom et prénom.
- Le récapitulatif du virement bancaire correspondant au paiement des droits d'inscription universitaire d'un montant de **175 euros**.
**Règlement par virement bancaire- Régie IFSI CH VALENCIENNES – Régie recettes
BIC: TRPUFRP1 IBAN: FR 76 1007 1590 0000 0020 1901 706**
Indiquer impérativement la référence « IFSI 2024 L1 » suivie des nom et prénom de l'étudiant concerné
- Pour les candidats en poursuite d'études : fournir un certificat de scolarité de l'année N-1.
- Pour les candidats Parcoursup : photocopie du diplôme ayant permis l'inscription sur la plateforme (baccalauréat ou attestation du centre ENIC NARIC pour les diplômes étrangers).
- Pour les candidats en classe de Terminale, la photocopie du relevé de notes du baccalauréat confirmant la réussite à celui-ci.
- Pour les candidats reçus au titre de la Formation Professionnelle Continue, qui étaient par ailleurs inscrits sur Parcoursup, fournir une attestation de désinscription Parcoursup.
- L'attestation d'inscription à France Travail (Pôle Emploi) pour les demandeurs d'emploi.
- Le justificatif de financement pour les personnes financées par un employeur ou un organisme (OPCA, transition PRO...).
- L'attestation d'acquiescement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) en **annexe 8**.

2/ Selon les procédures ci-après annexées :

- Transmettre votre photo en suivant scrupuleusement la procédure en **annexe 1**.

DOCUMENTS A REMETTRE IMPERATIVEMENT LE JOUR DE LA PRE-RENTREE – 28 ou 29 Août 2024

1. LES DOCUMENTS MEDICAUX :

Les obligations et la réglementation médicale pour entrer en formation en soins infirmiers sont très rigoureuses ; aussi, nous vous recommandons de vous rapprocher au plus vite de votre médecin traitant et de prendre rendez-vous auprès d'un médecin agréé.

Vous devez fournir impérativement le jour de la pré-rentrée :

- Le certificat médical en **annexe 2** émanant d'un **médecin agréé** attestant que vous n'êtes atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession d'infirmier. La liste est consultable sur le site : <https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Sante/Medecins-agrees-pour-la-fonction-publique-du-Nord>
- L'attestation médicale en **annexe 3** attestant que vous remplissez les obligations d'immunisation et de vaccination prévues par les dispositions du titre 1er du livre 1er de la troisième partie législative du code de la santé publique.

A noter que **les vaccinations doivent être réalisées complètement et non en cours de réalisation.**

2. LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

- La fiche d'inscription complétée en **annexe 4**
- La fiche de renseignements en **annexe 5**
- La collecte des données de l'Observatoire Régionale des Etudes Supérieures en **annexe 6**
- La fiche de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DREETS) Hauts de France en **annexe 7**
- La fiche individuelle du Ministère des finances et des comptes publics en **annexe 9**
- Compléter le tableau en **annexe 10**.

3. Inscription universitaire obligatoire à partir du 16 septembre à 10h00 : procédure jointe en **annexe 11**.

INFORMATIONS GENERALES

Le coût de la formation en soins infirmiers s'élève à **7 220€** par an. Cependant, l'étudiant peut bénéficier d'une aide financière régionale sous certaines conditions mentionnées et détaillées ci-dessous.

1/ Les financements :

- Le statut pris en compte par la Région pour déterminer si un étudiant est éligible ou non éligible est celui que le candidat renseigne à la date de **clôture des inscriptions** :
 - Clôture de dépôt des dossiers sélection FPC (8 mars 2024),
 - Clôture des vœux Parcoursup (14 mars 2024).
- Les candidats n'ayant pas une validation complète de leur financement (3 ans) ne pourront intégrer la formation visée.

Les publics éligibles à l'aide financière régionale

⇒ *Pour les personnes en poursuites d'études :*

- Sont éligibles toutes les personnes en poursuite d'études sans interruption quel que soit le niveau de formation initiale (y compris celles ayant un contrat de travail étudiant). Elles doivent **fournir un certificat de scolarité de l'année en cours**.

- Sont éligibles toutes les personnes ayant achevé leur formation initiale moins d'un an (ou une année scolaire) avant le démarrage de la formation. Inscrites ou non à la Mission locale ou Pôle emploi, elles sont considérées en poursuites d'études et doivent fournir un certificat de scolarité N-1.

- Sont éligibles toutes les personnes dont le service civique a débuté moins d'un an après la fin de formation initiale ET qui s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation. Elles sont considérées en poursuite d'étude et doivent fournir le dernier certificat de scolarité et une attestation de service civique.

⇒ *Pour les demandeurs d'emploi et les salariés en emploi précaire :*

- Sont éligibles les personnes :

- Les personnes sans contrat de travail avec ou sans indemnisation de France Travail (Pôle Emploi),
- Les personnes titulaires d'un CDD y compris de la fonction publique,
- Les personnes titulaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation achevés avant l'entrée en formation,
- Les personnes titulaires d'un contrat de travail temporaire,
- Les personnes titulaires d'un CDI de 87 heures/mois ou moins,
- Les personnes ayant fait l'objet d'un licenciement après la clôture des inscriptions (hors abandon de poste qui sont assimilés à des démissions),
- Les militaires sous contrat ayant un projet de reconversion validée par leur institution (exceptés les militaires de carrière, code de la défense, Articles L. 4132-1 à L. 4132-12)

⇒ **Remarques :**

- L'inscription à France Travail (Pôle Emploi) avant l'entrée en formation n'est pas obligatoire pour obtenir le financement de sa formation par la Région, en revanche elle conditionnera les droits à une rémunération soit de la part de Pôle emploi, soit de la part de la Région.
- Les salariés en emploi précaire qui souhaitent démissionner pour entrer en formation peuvent le faire jusqu'à la veille de l'entrée en formation.
- Les apprenants ont la possibilité de travailler en parallèle de leurs études à condition que l'activité salariée ne fasse pas obstacle au bon déroulement de la formation et à l'atteinte de l'objectif.

⇒ ***Pour les personnes bénéficiant d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) :***

- Sont Éligibles les personnes dont le CSP prend fin avant l'entrée en formation.
- Sont éligibles les personnes qui ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge complète de leur parcours via le CSP. Dans ce cas la Région financera la totalité du parcours.

⇒ ***Les militaires sous contrat en reconversion***

Sont éligibles les militaires en fin de contrat ayant un projet de reconversion validée par leur institution. La Région pourra prendre le relais du financement des parcours pour les personnes dont la prise en charge par l'armée se termine en cours de formation. 7 Annexe 1 de la Délibération N°2024.00419

⇒ ***Les démissionnaires***

Sont éligibles :

- a. Toutes les personnes ayant démissionné d'un CDI de plus de 87 heures/mois uniquement dans le cadre de démissions légitimes conformément à l'accord d'application relatif à l'assurance chômage en vigueur.
- b. Les salariées démissionnaires entrant dans le dispositif « Démission-reconversion » dont le premier rendez-vous avec un conseil en évolution professionnelle a eu lieu avant la date de clôture des inscriptions à la sélection

□ Les publics NON éligibles à l'aide financière régionale

La Région Hauts-de-France ne finance pas les parcours de formation pour les personnes répondant aux statuts suivants :

- **Les travailleurs non-salariés** (autoentrepreneurs, commerçants, professions libérales, ...),
- Les personnes ayant signé **une rupture conventionnelle** d'un CDI après la date de clôture des dossiers d'inscription,
- **Les non-actifs non-inscrits à France Travail (Pôle Emploi)** (retraités...)
- **Les travailleurs salariés** (CDI de plus de 87h/mois, les personnes en congé parental, **les personnes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour la formation concernée**, les agents **des différentes fonctions publiques**)
- Les salariés et agents de la fonction publique en disponibilité, inscrits ou non à France Travail (Pôle emploi),

- Les personnes bénéficiant du financement de leur formation dans le cadre d'un **contrat de sécurisation professionnelle** -CSP, (sauf cas particuliers cf. article IV-C-2-3)
- Les candidats étrangers qui ne sont pas en règle de leurs obligations pour étudier sur le territoire national (voir paragraphe IV-C-1).

2/ Les bourses :

La plateforme des bourses sanitaires et sociales pour l'année 2024-2025 sera ouverte à partir de fin mai. Pour établir votre demande de bourse, celle-ci devra être saisie sur le site des HAUTS-DE-FRANCE à l'adresse suivante :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif667>

Publics éligibles à la bourse sanitaire et sociale

- Les élèves ou étudiants en poursuite d'études,
- Les demandeurs d'emploi.

Publics non éligibles à la bourse sanitaire et sociale

- Les salariés,
- Les bénéficiaires d'une rémunération de la formation professionnelle au titre du statut de la Formation Professionnelle ou au titre de bénéficiaire du chèque PASS-FORMATION,
- Les bénéficiaires d'une bourse d'Etat, délivrée par le CROUS, quelle que soit la formation suivie et même s'il s'agit d'une autre formation,
- Les bénéficiaires d'une Allocation Complémentaire d'Hébergement (ACH) délivrée par l'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) originaires et résidents des collectivités d'Outre-mer.

3/ Le trousseau et le matériel pédagogique :

Principes de base :

Tout étudiant en soins infirmiers en stage en service de soins doit revêtir une tenue professionnelle permettant de répondre aux critères suivants :

- prévention des accidents professionnels ; la tenue vestimentaire fait partie intégrante de la démarche ergonomique et sécuritaire du professionnel de santé,
- prévention des infections nosocomiales : l'hygiène corporelle et le changement régulier de tenues professionnelles limitent la transmission de germes,
- appartenance professionnelle : l'étudiant en soins infirmiers doit adapter sa tenue et son comportement aux exigences de la profession.

Trousseau professionnel :

Une instruction ministérielle récente demande à chaque terrain de stage d'être en mesure de fournir aux élèves et étudiants une tenue professionnelle. La mise en application se fera au fur et à mesure des possibilités de réactivité des structures d'accueil.

Ces établissements ont à organiser et financer cette nouvelle mesure, identifier le besoin, acquérir les tenues, organiser la distribution, intégrer l'entretien dans leur ligne de traitement du linge.

Dans le cas où l'établissement d'accueil est dans l'impossibilité de mettre des tenues à disposition, **nous vous conseillons donc de posséder au minimum :**

- 4 marinières blanches sans marquage
- 3 pantalons blancs

Si vous possédez déjà des tenues blanches et en bon état de type tunique et pantalon, celles-ci sont valables pour la formation.

Un badge nominatif vous sera fourni par l'Institut de Formation pour l'ensemble des périodes de stage.

A titre indicatif, les tenues professionnelles peuvent être achetées chez le distributeur suivant : **FACON MEDICAL – rue des Frères Lumières – 59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES** ou tout autre distributeur de votre choix.

Dans le cas où vous ne réalisez pas de commande, il vous appartient d'être en possession de votre tenue pour mi-septembre 2024.

- Une paire de chaussures blanches, fermées, silencieuses et lavables
- Une montre avec trotteuse
- Une paire de ciseaux à bout rond

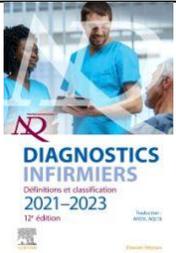
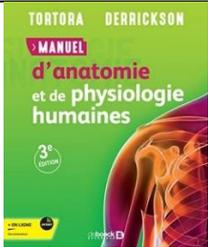
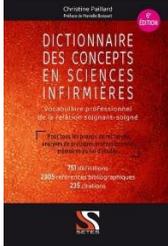
Matériel pédagogique :

- Un ordinateur portable muni d'une caméra et d'un micro fonctionnels
- Une connexion wifi de haut débit

5/ Les livres :

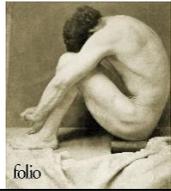
Nous vous proposons une liste d'ouvrages dont la lecture/consultation est conseillée mais l'achat est non obligatoire. La consultation et l'emprunt seront possibles au niveau de la bibliothèque universitaire (UPHF : sites de Mont-Houy et Tertiales) dès finalisation de l'inscription universitaire.

➔ Fortement conseillée

DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE (DCI)			
	<p>NANDA Diagnostics infirmiers 2021-2023 Définitions et classification 14ème Edition NANDA International, AFEDI, AQCSI A privilégier. Une information plus précise sur le choix de l'ouvrage sera réalisée par les référents de l'unité d'enseignement en début de semestre.</p>	<p>ISBN : 9782294775192</p>	
ANATOMIE/PHYSIOLOGIE			
	<p>Manuel d'anatomie et physiologie humaines - 3e édition Gerard J. Tortora, Bryan Derrickson Edition De Boeck supérieur</p>	<p>ISBN : 9782807327054</p>	
DISCIPLINE DES SCIENCES INFIRMIERES			
	<p>La pensée infirmière 2017 4e édition de Kerouac, Anne Bourbonnais, Jacinthe Pepin Editeur BEAUCHEMIN</p>	<p>ISBN : 9782765051749</p>	
	<p>Des soins à donner aux malades, ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter. 2eme édition - Nightingale, Florence Editeur Hachette Livre BNF</p>	<p>ISBN : 2014036330</p>	
	<p>Dictionnaire des concepts en sciences infirmières - Vocabulaire professionnel de la relation soignant-soigné 6e édition Christine Paillard Editeur SETES</p>	<p>ISBN : 9782851000378</p>	

ROMAN

Tahar Ben Jelloun
L'ablation



L'ablation
Ben Jelloun, Tahar
Editeur : FOLIO, 2015

ISBN :
9782070463022



PHARMACOLOGIE



Toute la pharmaco –
1500 fiches de médicaments pour étudiants
en IFSI et professionnels en soins infirmiers
Editeur Broché

ISBN :
9782311661385



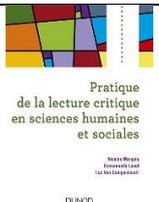
➔ **Conseillée**

INITIATION A LA RECHERCHE ET LECTURE CRITIQUE D'ARTICLES



**Fondements et étapes du processus
de recherche**
4^{ème} édition 2022
Marie-Fabienne Fortin, Johanne Gagnon
Editeur Gaetan Morin Cheneliere Education

ISBN :
9782765073567



**Pratique de la lecture critique en
sciences humaines et sociales**
Marquis, Nicolas; Lenel, Emmanuelle; Van
Campenhoutd, Luc
Editeur : Dunod, 2018

ISBN :
9782100776795



➔ **Pour Réviser**



**Mémento 100% visuel des
pathologies**
IFSI
HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT

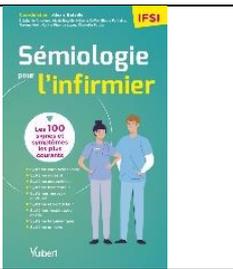
ISBN :
9782311664225



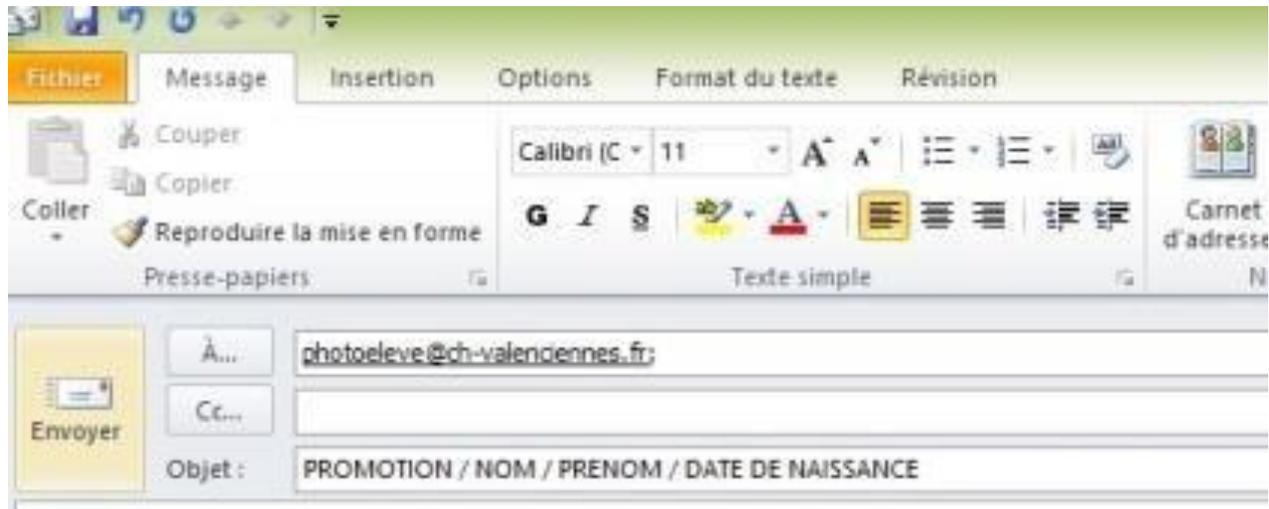
**Mémento 100% L'UE 4 "Sciences et
techniques infirmières –
Intervention »**
HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT

ISBN :
9782311664195



	<p>Mémento 100% visuel - L'UE 2 en 230 cartes mentales – IFSI "Sciences biologiques et médicales" HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311664218</p>	
	<p>Mémento 100% visuel - L'UE 1 en 150 cartes mentales - IFSIUE 1.1, 1.2 et 1.3 "Sciences humaines, sociales et droit" Semestres 1, 2, 3 et 4 Carine MARTIN, Karine Bréhaux, Yves Champin, Christelle Charles HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311663075</p>	
	<p>Mémento 100% visuel - L'UE 3 en 150 cartes mentales – IFSI- UE 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5 "Sciences et techniques infirmières. Fondements et méthodes" Semestres 1, 2, 3, 4, 5 et 6 Sandrine LESCURE, Laurent Soyer, Nicole Tanda HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311663433</p>	
	<p>Mémento 100% visuel de la pharmacologie IFSI 150 cartes mentales en couleurs avec le rôle infirmier pour réviser l'UE 2.11 Anne Barrau Révisé par : Jordan Courrege HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311663129</p>	
	<p>Mémento 100% visuel des pathologies en IFSI - Anne Barrau, Hélène Diot, Blandine Dijoux HORS COLLECTION INFIRMIER VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311661484</p>	
<h2>SEMIOLOGIE</h2>			
	<p>Sémiologie pour l'infirmier Edition 2023 Editeur VUIBERT</p>	<p>ISBN : 9782311663556</p>	
<h2>DEMARCHE CLINIQUE INFIRMIERE (DCI)</h2>			
	<p>Manuel de diagnostics infirmiers Apport essentiel aux constats d'évaluation et directives infirmières 16ème Edition Lynda Juall Carpenito-Moyet Editeur : Elsevier Masson</p>	<p>ISBN : 9782294775239</p>	

Procédure d'envoi de la photo pour la carte Professionnelle caducée



1. À partir de votre adresse email, envoyez votre photo à :
photoeleve@ch-valenciennes.fr
2. Dans l'objet du mail, précisez **PROMOTION/NOM/PRENOM/DATE DE NAISSANCE**
3. Joindre 1 photo d'identité en format **JPEG**

Uniquement ces formats, avec une taille minimale de 1500 x 1500 pixels.

Attention, si votre photo n'est pas conforme à la demande ci-dessus, vous serez contacté sur votre adresse e-mail.

Surveillez donc vos courriels.

Cette carte professionnelle vous permet :

- L'accès à l'IFMS
- L'accès au SELF

L'activation des entrées lors de vos stages au CHV

INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ATTESTATION MEDICALE MEDECIN AGREE

Je soussigné(e) :médecin agréé, certifie que :

Nom :

Nom de jeune fille (*obligatoire pour les femmes mariées*) :

Prénom :

Date de naissance :

(Cochez la case correspondante) :

Ne présente aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il/elle se destine.

Présente une affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il/elle se destine.

Date :

Signature :

Cachet :

ATTESTATION MEDICALE (Vaccinations)

TEXTES DE REFERENCE :

Arrêté du 6 Mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L3111.4 du code de la santé publique.

Arrêté du 2 Août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'Article L3111.4 du code de la santé publique

Décret du 27 Février 2019 modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 Juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG

Instruction interministérielle du 07/09/21 : obligations vaccinales contre la Covid des étudiants et élèves en santé

Je soussigné(e) : Docteur en médecine, certifie que :

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille (*obligatoire pour les femmes mariées*) :

Date de naissance :

En Formation : Infirmier de ...année d'études Aide-Soignant Auxiliaire de Puériculture

● **A été vacciné(e) : Contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite :**

OBLIGATOIRE POUR ENTRER EN FORMATION

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° Lot

● **A été vacciné(e) : Contre l'hépatite B : OBLIGATOIRE POUR ENTRER EN FORMATION**

Immunisé(e) contre l'hépatite B

Ou

Non répondeur (se) présumé avec surveillance annuelle des marqueurs sériques de l'hépatite B

● **La vaccination par le BCG n'est plus obligatoire** (décret n° 2019-149 du 27 Février 2019 modifiant le décret n° 2007-1111 du 17 Juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG)

Cependant, le résultat de la dernière IDR doit être reporté ci-dessous. Il servira de référence en cas de contact avec le bacille de la tuberculose.

IDR à la tuberculine	Date	Résultat (en mm)

Date :

Signature et cachet du médecin :



L'attestation ne peut être annotée « en cours de vaccination ». Les vaccinations doivent être réalisées complètement pour l'entrée en Formation.

FICHE D'INSCRIPTION

(MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULE)

INDIQUER VOTRE N° INE :

Nom :

Nom marital :

Prénom :

Sexe :

Masculin

Féminin

Né(e) le :

à :

Département :

Nationalité :

N° de Sécurité Sociale : ____ / ____ ____ / ____ ____ / ____ ____ / ____ ____ ____ / ____ ____ ____ / ____ ____

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fixe : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Email personnel :

Email professionnel :

Personne à contacter en cas d'urgence:

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

IDENTITE	Nom de naissance	
	Nom d'usage	
	Prénom principal	
	Prénom 2	
	Prénom 3	
	Date de naissance	
	Code postal de naissance	
	Téléphone portable	
	Téléphone fixe	
	Courriel	
	Adresse	
	Code postal	
	Commune	
	Numéro de sécurité sociale	
SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION	<input type="checkbox"/> à la recherche d'un emploi <input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> en poursuite d'études	
STATUT A L'ENTREE EN FORMATION	<input type="checkbox"/> activités bénévoles (engagement citoyen) <input type="checkbox"/> agent consulaire <input type="checkbox"/> apprenant en formation de parcours initial <input type="checkbox"/> fonctionnaire <input type="checkbox"/> intermittent du spectacle <input type="checkbox"/> non connu <input type="checkbox"/> Personne en Contrat de Sécurisation Professionnelle <input type="checkbox"/> Travailleur en ESAT <input type="checkbox"/> Travailleur non Salarié <input type="checkbox"/> Autre	
TYPE DE CONTRACTUALISATION	<input type="checkbox"/> CDD Contrat à durée déterminée <input type="checkbox"/> CDI Contrat à durée indéterminée <input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage (alternance) <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation (alternance) <input type="checkbox"/> Contrat de Sécurisation professionnelle (CSP) <input type="checkbox"/> Intérimaire (mission d'intérim)	
SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION (hors poursuite d'études)	Année de sortie de formation initiale	
	Dernier employeur ou emploi occupé	
	Date de fin ou de rupture de contrat	
	Motif de fin de contrat	
	Secteur d'activité du candidat	

DEMANDEUR D'EMPLOI Situation à l'entrée en formation	Date d'inscription à Pôle Emploi	
	Numéro d'identifiant Pôle Emploi	
	Demandeur d'emploi indemnisé?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SALARIE Situation à l'entrée en formation	Siret de l'employeur	
	Catégorie socio-professionnelle	<input type="checkbox"/> agriculteurs exploitants <input type="checkbox"/> artisans, commerçants, chefs d'entreprise <input type="checkbox"/> cadres et professions intellectuelles supérieures <input type="checkbox"/> employés <input type="checkbox"/> ouvriers <input type="checkbox"/> professions intermédiaires
	Particulier employeur	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		N°URSSAF
	Raison sociale de l'employeur	
	Ville de l'employeur	
SALARIE EN APPRENTISSAGE Situation à l'entrée en formation	Date de début du contrat d'apprentissage	
	Date de fin du contrat d'apprentissage	
CARACTERISTIQUES	Titulaire RQTH	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
	Niveau scolaire à l'entrée en formation	<input type="checkbox"/> 1ère ou 2ème année de DEUG, DUT, BTS école des formations sanitaires et sociales <input type="checkbox"/> 2de, 1ère ou 2ème année de CAP ou BEP <input type="checkbox"/> 3ème ou 1ère année de CAP BEP <input type="checkbox"/> classes de 2ème ou 3ème cycle de l'enseignement supérieur <input type="checkbox"/> terminale
	Niveau de certification maximum au moment	<input type="checkbox"/> Niveau 1 (sans niveau spécifique) <input type="checkbox"/> Niveau 2 (sans diplôme ou Diplôme du Brevet) <input type="checkbox"/> Niveau 3 (CAP, BEP,...) <input type="checkbox"/> Niveau 4 (BP, BT, bac pro ou techno) <input type="checkbox"/> Niveau 5 (BTS, DUT, etc...) <input type="checkbox"/> Niveau 6 (licence, master1) <input type="checkbox"/> Niveau 7 (Grade master) <input type="checkbox"/> Niveau 8 (Doctorat, etc...)

Collecte des données

Identifiant National Etudiant (numéro fourni à l'étudiant à l'épreuve de français du baccalauréat)

NOM (pour les femmes mariées : nom patronymique)

PRENOM

SEXE **DATE DE NAISSANCE** **NATIONALITE** **STATUT MATRIMONIAL**

— — — — — — — — — — 0 : célibataire
1 : en couple

voir codification
jointe
(pages 5,6)

SITUATION SALARIALE DE L'ETUDIANT

BOURSES D'ETUDES

0 : sans emploi 2 : emploi temps partiel 0 : non boursier 4 : allocataire IUFM ou pré-IUFM
— 1 : emploi temps complet 3 : autres — 1 : boursier enseignement supérieur 5 : allocataire de recherche
ou allocataire de recherche 2 : boursier étranger gouvernement français 7 : autre bourse
3 : boursier étranger de son gouvernement 8 : en attente

Emploi du responsable légal

Emploi du responsable légal

SITUATION SALARIALE

PCS

— 1 : en activité 3 : chômage
2 : retraité 4 : autres

— — voir codification
jointe
(page 6)

CODE DE L'ANNEE d'inscription ou identifiant dans l'établissement

Pour le lieu d'études **CODE POSTAL** (ou code pays) -----

ADRESSE COMPLETE PARENTS (à défaut étudiant):

.....

.....

Pour le lieu d'habitation des parents

CODE POSTAL **NOM DE LA COMMUNE**

Pour le lieu d'habitation de l'étudiant

CODE POSTAL **NOM DE LA COMMUNE**

BAC SERIE * **BAC MENTION** **BAC ANNEE** **BAC Département** (à défaut académie-nous préciser)

----- — 0 : passable 2 : bien ----- -----
1 : assez bien 3 : très bien

* si l'étudiant a obtenu deux fois le baccalauréat (séries différentes) prendre le dernier obtenu

Où étiez-vous inscrit(e) l'année dernière

(ou en cas d'interruption des études, quelle est votre dernière inscription dans un établissement d'enseignement)

Année universitaire

Département

Type d'établissement

----- / -----

1 : Terminale, Bac Pro, Brevet Technicien	10 : IUFM
2 : Prépa	11 : Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
3 : BTS	12 : Etablissement Enseignement Supérieur étranger
4 : IUT	13 : Grande Ecole tertiaire (diplôme de sortie : bac+5)
5 : Universités hors IUT	14 : Ecole Paramédicale
6 : Ens. Univ. Privé	15 : Ecole de Sage Femme
7 : Grandes écoles	16 : Ecole d'art
8 : Ens. par correspondance	19 : Autres
	20 : Etablissement Enseignement Secondaire étranger

Observatoire régional des Etudes Supérieures

135	PAYS-BAS	341	SENEGAL	344	TCHAD
422	PEROU	121	SERBIE ET MONTENEGRO	219	THAILANDE
220	PHILIPPINES	342	SIERRA LEONE	345	TOGO
122	POLOGNE	226	SINGAPOUR	509	TONGA OU FRIENDLY
987	POLYNESIE FRANCAISE	117	SLOVAQUIE	433	TRINITE ET TOBAGO
139	PORTUGAL	145	SLOVENIE	351	TUNISIE
248	QATAR	318	SOMALIE	260	TURMENISTAN
323	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	343	SOUDAN	208	TURQUIE
408	REPUBLIQUE DOMINICAINE	235	SRI LANKA	511	TUVALU
116	REPUBLIQUE TCHEQUE	442	ST CHRISTOPHE ET NIEVES	155	UKRAINE
974	REUNION	975	ST PIERRE ET MIQUELON	423	URUGUAY
114	ROUMANIE	104	SUEDE	514	VANUATU
123	RUSSIE	140	SUISSE	424	VENEZUELA
340	RWANDA	250	SULTANAT D'OMAN	243	VIETNAM
389	SAHARA OCCIDENTAL	437	SURINAM	986	WALLIS ET FUTUNA
128	SAINT MARIN	391	SWAZILAND	251	YEMEN
512	SALOMON	206	SYRIE	312	ZAIRE
414	SALVADOR	259	TADJIKISTAN	346	ZAMBIE
506	SAMOA OCCIDENTALES	236	TAIWAN	310	ZIMBABWE - RHODESIE
995	SANS NATIONALITE	309	TANZANIE		

Codes PCS du responsable légal

10: agriculteurs exploitants	48: contremaîtres, Agents de maîtrise
21: artisans	52: employés civils & agents scc fonction publique
22: commerçants et assimilés	53: policiers et militaires
23: chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54: employés administratifs d'entreprise
31: professions libérales	55: employés de commerce
33: cadres de la fonction publique	56: personnels des services directs aux particuliers
34: professeurs, professions scientifiques	61: ouvriers qualifiés
35: professions de l'information arts et spectacles	66: ouvriers non qualifiés
37: cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69: ouvriers agricoles
38: ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71: anciens agriculteurs exploitants
42: instituteurs et assimilés	72: anciens artisans, commerçants, chefs d'entrep
43: professions intermédiaires de la santé et du travail	73: anciens cadres et professions intermédiaires
44: clergé, religieux	76: anciens employés et ouvriers
45: professions intermédiaires adm.fonction publique	81: chômeurs n'ayant jamais travaillé
46: professions interméd admin&comm. entrepri	82: autres personnes sans activité professionnelle
47: techniciens	99: non renseigné (inconnu ou sans objet)
NB. chômeurs : codification de la dernière profession exercée	

Observatoire régional des Etudes Supérieures

Codes NATIONALITE + DOMTOM

212	AFGHANISTAN	301	EGYPTE	127	ITALIE
303	AFRIQUE DU SUD	247	EMIRATS ARABES UNIS	426	JAMAIQUE
125	ALBANIE	420	EQUATEUR	217	JAPON
352	ALGERIE	317	ERYTHREE	222	JORDANIE
109	ALLEMAGNE	134	Espagne	256	KAZAKHSTAN
130	ANDORRE	106	ESTONIE	332	KENYA
395	ANGOLA	404	ETATS UNIS	257	KIRGUIZISTAN
441	ANTIGNA ET BARBUDA	315	ETHIOPIE (ABYSSINIE)	513	KIRIBATI
201	ARABIE SAOUDIENNE	156	EX REP. YOUGOS.MACED	240	KOWEIT
415	ARGENTINE	508	FIDJI	241	LAOS
252	ARMENIE	105	FINLANDE	348	LESOTHO
501	AUSTRALIE	100	France	107	LETTONIE
990	AUTRES PAYS	328	GABON	205	LIBAN
110	AUTRICHE	304	GAMBIE	302	LIBERIA
253	AZERBAIDJAN	261	GAZA ET JERICHO	113	LIECHTENSTEIN
436	BAHAMAS	255	GEORGIE	108	LITUANIE
246	BANGLADESH	329	GHANA	137	LUXEMBOURG
131	BELGIQUE	132	GRANDE BRETAGNE	316	LYBIE
429	BELIZE	126	GRECE	333	MADAGASCAR
327	BENIN	435	GRENADE ET GRENADINES	227	MALAISIE
214	BHOUTAN	971	GUADELOUPE	334	MALAWI
148	BIELORUSSIE	409	GUATEMALA	335	MALI
224	BIRMANIE	330	GUINEE	144	MALTE
418	BOLIVIE	392	GUINEE BISSAU	350	MAROC
118	BOSNIE-HERZEGOVINE	314	GUINEE EQUATORIALE	972	MARTINIQUE
347	BOTSWANA	428	GUYANA	336	MAURITANIE
416	BRESIL	973	GUYANE	985	MAYOTTE
225	BRUNEI	410	HAITI	405	MEXIQUE
111	BULGARIE	411	HONDURAS	516	MICRONESIE
331	BURKINA FASO	112	HONGRIE	151	MOLDAVIE
321	BURUNDI	434	ILE DE LA BARBADE	138	MONACO
234	CAMBODGE	438	ILE DE LA DOMINIQUE	242	MONGOLIE (EXTERIEURE)
322	CAMEROUN	504	ILE HAWAI	393	MOZAMBIQUE
401	CANADA	390	ILE MAURICE	311	NAMIBIE
417	CHILI	440	ILE ST VINCENT	507	NAURU
216	CHINE POPULAIRE	439	ILE STE LUCIE	215	NEPAL
254	CHYPRE	249	ILES BAHREIN	412	NICARAGUA
129	CITE DU VATICAN	394	ILES DE SAO-THOME	337	NIGER
419	COLOMBIE	396	ILES DU CAP-VERT	338	NIGERIA
397	COMORES	229	ILES MALDIVES	103	NORVEGE
324	CONGO	515	ILES MARSHALL	988	NOUVELLE CALEDONIE
238	COREE DU NORD	398	ILES SEYCHELLES	502	NOUVELLE ZELANDE
239	COREE DU SUD	223	INDE	339	OUGANDA
406	COSTA RICA	231	INDONESIE	258	OUZBEKISTAN
326	COTE D'IVOIRE	203	IRAK	213	PAKISTAN
119	CROATIE	204	IRAN	517	PALAOS(ILES)
407	CUBA	136	Irlande	413	PANAMA
101	DANEMARK	102	ISLANDE	510	PAPAOUSIE-Nelle GUINEE
399	DJIBOUTI	207	ISRAEL	421	PARAGUAY



IDENTIFICATION DU CANDIDAT

DEI – session

(Institut) VALENCIENNES

Nom de Naissance (en majuscule) :

Nom d’usage :

Prénoms (tous les prénoms) :

Date de Naissance :

Commune de naissance :

Département de naissance (en toutes lettres) :

Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Numéro téléphone : **Numéro portable :**

Adresse Mail :@.....

Cet imprimé servira à établir votre diplôme, vous devez joindre impérativement, **une copie claire et lisible**, en cours de validité : de la carte nationale d’identité / du passeport / ou du titre de séjour. **Le permis de conduire n’est pas accepté.**

 Seul les noms et prénoms des candidats admis seront affichés. Souhaitez-vous que ceux-ci apparaissent sur le site internet de la DREETS Hauts-de-France ?

OUI

NON

Signature du candidat

LA CONTRIBUTION DE VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Vous devez vous acquitter de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus qui s'élève pour l'année universitaire 2024 - 2025 à **103 €** <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

LA CVEC, qu'est-ce que c'est ?

La CVEC est la Contribution de Vie Etudiante et de Campus. La loi prévoit qu'elle est collectée par les Crous. On peut y être assujetti(e) ou en être exonéré(e) en fonction de son cas.

- **Situation 1** : l'étudiant inscrit en **formation initiale** dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter de cette contribution avant de s'inscrire dans son établissement d'enseignement supérieur.
- **Situation 2** : l'étudiant inscrit en **formation continue** (*c'est-à-dire que la formation est prise en charge par un employeur ou par un organisme collecteur ou par France Travail en formation continue*) n'est pas concerné par cette contribution.

FICHE INDIVIDUELLE A FAIRE COMPLETER PAR L'ETUDIANT
Formation aux professions sanitaires

Ministère des finances et des comptes publics
Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social

Ecole / Institut de formation :	IFMS CH VALENCIENNES		
Formation :	INFIRMIERE		
Mois et année de la rentrée actuelle	Mois	SEPTEMBRE	Année
			2024

Nom Prénoms	
-------------	--

QUESTIONS CONCERNANT TOUS LES ETUDIANTS AYANT EFFECTUE UNE RENTREE SCOLAIRE EN : 2024

Identifiant National Étudiant (INE) ou numéro BEA Ce numéro est précisé sur votre relevé de notes au baccalauréat (B.E.A.) ou sur votre ancienne carte d'étudiant (I.N.E.).

Année de formation	<input type="checkbox"/> 1- 1ère année	Redoublant en 2019	OUI	<input type="checkbox"/> NON	
	<input type="checkbox"/> 2- 2ème année				
	<input type="checkbox"/> 3- 3ème année				
		2024			

Mois et année de la <u>1ère entrée</u> dans la formation suivie actuellement	Mois		Année	
------------------------------------------------------------------------------	------	--	-------	--

Sexe	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Nationalité	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Union Européenne <input type="checkbox"/> Autre	Date de naissance	
------	-----------------------------------------------------------------------	-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--

Quel est votre statut actuellement ? (cochez une seule case)
<input type="checkbox"/> 1- Etudiant / élève sans autre statut <input type="checkbox"/> 2- Apprenti <input type="checkbox"/> 3- Salarié du privé ou Congé Individuel de Formation (CIF) <input type="checkbox"/> 4- Agent de la Fonction Publique (titulaire, contractuel ou vacataire) ou Congé de Formation Professionnelle (CFP) <input type="checkbox"/> 5- Demandeur d'emploi

De quelles prises en charge financières bénéficiez-vous ? (cochez 2 cases au maximum)
<input type="checkbox"/> 1- Aucune aide financière <input type="checkbox"/> 2- Etudiants : bourse ou autre aide financière du Conseil Régional <input type="checkbox"/> 3- Etudiants : bourse d'un Conseil Départemental (ex Conseil Général) ou d'un autre organisme <input type="checkbox"/> 4- Contrat d'apprentissage <input type="checkbox"/> 5- Salariés du privé : contrat de professionnalisation <input type="checkbox"/> 6- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : contrat aidé <input type="checkbox"/> 7- Salariés du privé ou agents de la Fonction Publique : formation continue <input type="checkbox"/> 8- Salariés de la Fonction Publique Hospitalière : promotion professionnelle <input type="checkbox"/> 9- Congé Individuel de Formation ou Congé de Formation Professionnelle <input type="checkbox"/> 10- Demandeurs d'emploi (qui bénéficient indemnité chômage/allocation de retour à l'emploi/allocation formation) <input type="checkbox"/> 11- Allocations d'études (pour les formations en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie ou de manipulateur d'électroradiologie médicale) <input type="checkbox"/> 12- Autre prise en charge <input type="checkbox"/> 13- Demande de prise en charge en cours

Nom de l'organisme qui vous a versé l'aide financière principale (si vous bénéficiez d'au moins une aide financière)

Votre situation à l'entrée en formation vous a-t-elle permis de bénéficier d'une :

Dispense partielle de formation suite à VAE ?	OUI	NON
Dispense partielle de formation hors VAE ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
(y compris allègement en 1 ^{ère} année ou entrée directe en 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année par exemple)	OUI	NON
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONS NE CONCERNANT QUE LES NOUVEAUX INSCRITS EN :	2024
--------------------------------------------------------	------

Code du département d'habitation 12 mois avant la formation ¹Code du département d'habitation à la fin des études secondaires (collège ou lycée) ¹¹ Corse : 2A ou 2B,

Départements d'outre-mer : 9A pour Guadeloupe, 9B pour Martinique, 9C pour Guyane, 9D pour Réunion, 9F pour Mayotte

Autres territoires d'outre-mer : 97 pour Saint-Pierre Miquelon et 98 Afrique et terres australes, Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie
99 pour étranger

Avez-vous interrompu vos études pendant plus d'un an pour exercer une activité rémunérée

OUI

NON

Professions de vos parents (ou tuteur) lorsque vous étiez au collège ²² Attention : il s'agit de la dernière profession exercée pour les parents retraités, décédés ou en recherche d'emploi.

Cette donnée sociologique nous est très précieuse pour étudier les transformations des filières du sanitaire et social et de nombreux chercheurs dans ce domaine attendent de pouvoir l'analyser.

Elle nous est utile même dans le cas où vous êtes marié(e) ou bien êtes vous-même devenu(e) parent.

Cocher une seule case par colonne, en vous référant au tableau des professions ci-dessous

Père	Mère	Tuteur
<input type="checkbox"/> 1- Agriculteur	<input type="checkbox"/> 1- Agriculteur	<input type="checkbox"/> 1- Agriculteur
<input type="checkbox"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise	<input type="checkbox"/> 2- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
<input type="checkbox"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	<input type="checkbox"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur	<input type="checkbox"/> 3- Cadre et profession intellectuelle du supérieur
<input type="checkbox"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> 4- Profession intermédiaire	<input type="checkbox"/> 4- Profession intermédiaire
<input type="checkbox"/> 5- Employé	<input type="checkbox"/> 5- Employé	<input type="checkbox"/> 5- Employé
<input type="checkbox"/> 6- Ouvrier	<input type="checkbox"/> 6- Ouvrier	<input type="checkbox"/> 6- Ouvrier
<input type="checkbox"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="checkbox"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)	<input type="checkbox"/> 7- Inactif (n'a jamais travaillé)

Tableau des professions :

Liste détaillée	Liste simplifiée	Code
Agriculteur exploitant	Agriculteur	1
Artisan Commerçant et assimilé Chef d'entreprise de dix salariés ou plus	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	2
Profession libérale Cadre de la fonction publique Professeur et assimilé Profession information, arts, spectacles Cadre administratif et commercial d'entreprise (1) Ingénieur- cadre technique d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle du supérieur	3
Instituteur et assimilé Profession intermédiaire santé-travail social (2) Clergé, religieux Profession intermédiaire adm.-commerce-entr; Technicien Contremaître, Agent de maîtrise	Profession intermédiaire	4
Employé civil-Agent service fonction publique (3) Policier et militaire Employé administratif d'entreprise (4) Employé de commerce (5) Person. service direct aux particuliers (6)	Employé	5
Ouvrier qualifié Ouvrier non qualifié Ouvrier agricole	Ouvrier	6
Père (ou mère) n'ayant jamais travaillé	Inactif	7

(1) Cadre chargé d'études économiques, du recrutement, de la formation, de gestion courante des services financiers, chef de produit, cadre de banque, d'assurance...

(2) Infirmier, puéricultrice, sage-femme, rééducateur, préparateur en pharmacie, assistante sociale, éducateur, conseiller familial...

(3) Agent de la Poste, des impôts, du Trésor, des Douanes, aide soignant, agent de service hospitalier...

(4) Secrétaire, dactylo, opératrice de saisie, standardiste, employé de service comptable, financier ou juridique, employé de banque, d'assurance, hôtesse d'accueil...

(5) Vendeur en gros de biens d'équipements, en alimentation, en ameublement, photos, employé de libre service, caissier de magasin, pompiste...

(6) Employé dans la restauration, coiffeur, esthéticien, assistante maternelle, employé de maison, gardien d'immeuble, technicien de l'intervention sociale et familiale...

Demande d'octroi de dispenses d'enseignements

Pour les candidats admis en 1^{ère} année d'études en soins infirmiers Année Universitaire 2024/2025

« Art.7 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier, les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel ».

Votre dossier de demande d'octroi de dispenses d'enseignements doit être impérativement adressé par courrier en accusé de réception **avant le 24 juillet 2024** dans une enveloppe identifiée à votre nom.

Les rendez-vous auront lieu le **LUNDI 26 AOUT 2024, vous recevrez à cet effet une convocation.** (Toute demande non parvenue après cette date est irrecevable et entraîne l'annulation de cette demande de dispenses pour l'année universitaire 2024/2025 **UNIQUEMENT**)

A - CIVILITE

Madame Monsieur (Cochez la case correspondante)

NOM DE FAMILLE : (nom de naissance).....

NOM D'USAGE : (nom marital)

Prénoms :

FIXE : PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : /..... /..... LIEU DE NAISSANCE.....

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

NATIONALITE :

B - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR

- La copie de la pièce d'identité
- La photocopie des diplômes obtenus
- Le cas échéant, une attestation de validations des ECTS de moins de 3 ans
- Le cas échéant, la photocopie des certificats du ou des employeurs attestant l'exercice professionnel de l'intéressé en lien avec la formation infirmière
- Un curriculum-vitae
- Une lettre de motivation de demande d'octroi de dispenses

Demande d'aménagement de parcours

Pour les candidats admis en 1^{ère} année d'études en soins infirmiers Année Universitaire 2024/2025

« Art.4.1 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier, les étudiants peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivants : activités complémentaires aux études, situations personnelles particulières ».

Votre dossier de demande d'aménagement de parcours doit être impérativement adressé par courrier en accusé de réception **avant le 24 juillet 2024** dans une enveloppe identifiée à votre nom.

Les rendez-vous auront lieu le **LUNDI 26 AOUT après-midi, vous recevrez à cet effet une convocation.** (Toute demande non parvenue après cette date est irrecevable et entraîne l'annulation de cette demande d'aménagement de parcours pour l'année universitaire 2024/2025 UNIQUEMENT)

A - CIVILITE

Madame Monsieur (Cochez la case correspondante)

NOM DE FAMILLE : (nom de naissance)

NOM D'USAGE : (nom marital)

Prénoms :

FIXE : PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : /..... /..... LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

NATIONALITE :

B - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR

- La copie de la pièce d'identité
- La photocopie des diplômes obtenus
- Un curriculum-vitae
- Une lettre de motivation de demande d'aménagement de parcours

GUIDE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'UPHF DESTINE AUX ÉTUDIANTS DES IFSI

Après avoir réalisé et payé votre inscription dans l'Institut de Formation :

Du 16 Septembre au 11 Octobre pour les L1 à partir de 10h00

Du 08 au 19 Juillet / du 26 Août au 30 Septembre pour les L2-L3 à partir de 10h00



Avant toute démarche d'inscription :

➤ **Veillez-vous munir des pièces justificatives suivantes :**

1 ^{ère} inscription	Réinscription
Pièce d'identité Photo d'identité Attestation CVEC Relevé de notes du Bac	Attestation CVEC Avis de passage en année supérieur pour les réinscriptions

➤ **Et de vous acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

❶ **Vous connecter sur le site de l'Université Polytechnique Hauts-de- France :**

<https://inscription.uphf.fr/>

- cliquer sur « se connecter en tant qu'apprenant » (page 4)

- cliquer sur

- « Réinscription » (page 5)

Le courriel qui vous a fait parvenir ce document comporte le LOGIN qui vous est attribué pour l'inscription (en cas de réinscription il s'agit de votre numéro d'étudiant UPHF des années précédentes), le code de connexion vous parviendra sur la même adresse mail.

2 Compléter vos données administratives

L'inscription est séquentielle :

- **vos formations** : vous devrez choisir à cette étape votre formation ainsi que votre régime d'inscription (page 6/7)
- **vous connaître** : (page 8-9)
- **vous contacter** : (page 10)
- **votre parcours** : renseigner l'intitulé de votre bac ou titre en dispense du bac/ l'année de 1ère inscription en année supérieur, en université et à l'UPHF/ Votre situation de l'année dernière/dernier diplôme obtenu (page 11)
- **vos sélections** : **veiller à sélectionner « Convention d'établissement, ou XConvention d'établissement pour les extracommunautaires » sous l'onglet « profil spécifique » pour obtenir un paiement nul**
- **pièces à fournir** : en format pdf ou jpg limité à 2Mo Attention : **veuillez cliquer sur « téléverser » en dessous de chaque pièce déposée (page 14)**
 - o une pièce d'identité
 - o une photo
 - o le relevé de notes du Bac (ou le diplôme)
 - o le document de passage en année supérieure (déposer à nouveau le document précédent si vous êtes néo-bachelier)
 - o l'attestation CVEC : pour les inscrits relevant de la formation continue qui n'y sont pas assujetti déposer un document probant (ex : un certificat de l'IFSI, un courrier, tout document qui précise cette situation)

4 Vous recevrez

- un mail de **rejet** si une de vos pièces justificatives est incorrect, vous aurez la possibilité de la modifier en retournant sur le site inscription

- un mail de confirmation une fois l'inscription terminée
- un mail de confirmation une fois les pièces justificatives contrôlées et validées avec un mot de passe à créer pour l'accès à l'**Espace Numérique de Travail (ENT) et à la Bibliothèque Universitaire**

5 **La carte d'étudiant** : vous sera remise à l'IFMS avec un certificat de scolarité pour les premières années, ou un sticker pour les réinscriptions.

La carte restera valable pendant toute la durée de la formation. Elle est à conserver précieusement. Toute nouvelle demande d'édition fera l'objet d'une facturation.

Besoin d'aide ?

1. <https://inscription.uphf.fr/>
 - Assistance à l'inscription
2. Chat (en bas à droite de la page inscription)



3. Sophia.comida@uphf.fr



 Se connecter en tant qu'apprenant

Bienvenue sur PEGASE, Produit des Etablissements
pour la Gestion, l'Accompagnement et le Service aux
Etudes

Inscription en ligne

Vous devez saisir les informations liées à votre candidature et situation dans l'établissement.

- Si vous avez été admis.e suite à une candidature ou dans le cadre d'un parcours sélectif, vous devez choisir l'origine de votre admission et saisir votre numéro de candidature
- Si vous vous réinscrivez dans le cadre d'une poursuite d'étude non sélective, vous devez choisir comme origine « Réinscription » et saisir votre code apprenant (N° étudiant)

Un mail avec le code d'authentification vous sera adressé à l'adresse donnée au moment de la candidature ou à votre adresse mail personnelle figurant dans votre dossier dans l'établissement.

ATTENTION : le code d'authentification a une durée de validité de 10 minutes. Vous devez donc être en mesure de lire vos mails.

Origine : ▼

Numéro

- Admission sur concours
- Admission sur titre ou dossier
- Parcoursup
- eCandidat
- Réinscription

SE CONNECTER

Vos formations

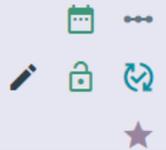
22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Formations et données associées

Votre sélection de formations

Vos possibilités de formations

Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers - Valenciennes
Année Universitaire 2023-2024
ETAB00



↑ SÉLECTIONNER

1- Sélectionner votre formation

PRÉCÉDENT <

CONFIRMER >

Vos formations

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Formations et données associées

Votre sélection de formations

Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers - Valenciennes
Année Universitaire 2023-2024
ETAB00

Régime d'inscription *
FORMATION INITIALE HORS APPRENTISSAGE

Bourses ou aides financières obtenues
+ DÉCLARER UNE BOURSE OU AIDE FINANCIÈRE

**Selectionner votre regime d'inscription, en IFSI il n'y a que 2 situations possibles:
- FORMATION INITIALE
- FORMATION CONTINUE**

NE PAS DECLARER DE BOURSE, MEME CELLE DU CONSEIL REGIONAL

↓ DÉSÉLECTIONNER

Vos possibilités de formations

PRÉCÉDENT <

CONFIRMER >

Vous connaître

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Identité

Sexe * Femme Homme

Nom de famille *
SOINS

Nom de famille complet

Nom d'usage

A compléter si différent du nom de famille. Le nom de mariage doit figurer ici.

Prénom *
Xavier

Un prénom composé doit être saisi entièrement dans le premier prénom.

Deuxième prénom

Troisième prénom

Naissance

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) *
02/02/2000



Pays de naissance *
France

Saisir les 3 premiers caractères du pays

Ville de naissance *
Valenciennes | 059

Saisir les 3 premiers caractères de la ville ou du code postal

Nationalité *
FRANÇAIS(E)

Saisir les 3 premiers caractères. En cas de double nationalité franco-xxx, saisir ici la nationalité française.

Deuxième nationalité

Saisir les 3 premiers caractères de la nationalité

Situation personnelle

Situation familiale *
Célibataire

Sélectionner dans la liste si différent

Nombre d'enfants à charge *
0

Situation militaire *
ATTESTATION DE RECENSEMENT

Sélectionner dans la liste si différent

Situations socioprofessionnelles

Votre situation professionnelle *
ELEVE/ETUDIANT

Sélectionner dans la liste si différent

Votre quotité travaillée *
SANS OBJET

Sélectionner dans la liste si différent

Profession du parent référent 1 *
ELEVE/ETUDIANT

Sélectionnez la catégorie socioprofessionnelle

Profession du parent référent 2 *
CADRE ADMIN./COMMERCIAL D'ENTREPRISE

Vous contacter

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Liste des contacts

Adresse fixe valide hors période universitaire *



Adresse de résidence durant la période universitaire



Adresse électronique personnelle *



Adresse électronique de secours



Téléphone du contact d'urgence *



Téléphone portable personnel *



PRÉCÉDENT <

SUIVANT >

Votre parcours scolaire et universitaire

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

<p>Baccalauréat européen (diplôme obtenu dans un établi...</p> <p>Baccalauréat français</p> <p>Titre admis en dispense ou par équivalence du baccala</p> <p>Titre étranger ou baccalauréat international</p>	<h3>Années de premières inscriptions</h3> <p>Dans l'enseignement supérieur français * 2022</p> <p><small>Saisir une année au format AAAA</small></p> <p>Pour les étudiants n'ayant pas le BAC</p> <p>Si vous vous êtes déjà inscrit dans une université ou si l'établissement dans lequel vous vous inscrivez est assimilé à une université veuillez saisir l'année de 1ère inscription à l'université.</p> <p>En université française 2022</p> <p><small>Saisir une année au format AAAA</small></p> <p>Dans l'établissement * 2022</p> <p><small>Saisir une année au format AAAA</small></p>	<h3>Vos situations précédentes</h3> <h4>Votre situation l'année dernière</h4> <p>Année universitaire * 2022</p> <p><small>Saisir l'année de début au format AAAA</small></p> <p>Situation * UNIVERSITE (HORS IUT, IUFM, INGEN UNIV)</p> <p><small>Sélectionner dans la liste</small></p> <h4>Dernier diplôme obtenu</h4> <p>Année d'obtention * 2022</p> <p><small>Saisir l'année au format AAAA</small></p> <p>Dernier diplôme obtenu * BACCALAUREAT</p> <p><small>Sélectionner dans la liste</small></p>
<p>Type ou série * NBGE BACCALAUREAT GENERAL</p> <p><small>Sélectionnez dans la liste</small></p> <p>1er enseignement de spécialité * MATHEMATIQUES</p> <p><small>1er enseignement de spécialité</small></p> <p>2ème enseignement de spécialité * SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE</p> <p><small>2ème enseignement de spécialité</small></p> <p>Mention * Très bien</p> <p><small>Sélectionnez dans la liste</small></p> <p>Obtenu dans un établissement</p> <p><input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Français à l'étranger</p>		

Département *

Nord

Saisir au moins 1 caractère



**Ne pas saisir "Lycée" mais le nom de votre établissement avec les accents.
Exemple pour le lycée Kléber : saisir Kléber (avec l'accent)**

Etablissement *

Lycée agricole privé Sainte-Croix de Cambrai | CAMBRAI

Saisir au moins 3 caractères

Code INE *

223367602CB

Identifiant National Etudiant

Cursus Parallèle

Suivez-vous un cursus parallèle dans un autre établissement ? * Oui Non

Filière du cursus *

ETAB FORM PARAMEDICALES ET SOCIALES

Saisissez la filière concernée

PRÉCÉDENT <

CONFIRMER >

Vos sélections

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Liste des sélections

LGE SOINS INFIRMIERS / LGE2 SOINS INFIRMIERS / LGE2 SOINS INFIRMIERS VALENCIENNES 

★ **Diplôme d'Etat en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers / Licence 2e année en Soins Infirmiers - Valenciennes**

 Année Universitaire 2023-2024

Situation particulière

Situation donnant droit à des aménagements spécifiques 

Vous pouvez sélectionner plusieurs situations

Profil spécifique
Convention d'établissement



Selectionner Convention d'établissement 

Vous pouvez sélectionner plusieurs profils

Césure et mobilité

Césure *
Pas de césure 

Sélectionner dans la liste

Mobilité *
Pas de mobilité 

Sélectionner dans la liste



Contribution Vie Etudiante et de Campus

Numéro d'attestation CVEC

LIL3	-	UYTUYT	-	12	?
4 caractères		6 lettres		2 chiffres	

Combinaison de vérification: SOINS

PRÉCÉDENT <

CONFIRMER >

Pièces à fournir

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Pièces à fournir

Avis conditionnel de bourses sur critères sociaux (CROUS)	Ne pas transmettre de justificatif de bourse	● ▼
Pièce d'identité recto verso *		● ▼
Photo d'identité *	Pièces justificatives OBLIGATOIRES	● ▼
Attestation CVEC *		● ▼
Relevé de notes du baccalauréat (ou équivalent) *		● ▼
Relevé de note du titre d'accès/ diplôme requis pour accéder au niveau d'étude demandé *	Avis de passage en année supérieur pour les L2-L3	● ▼

Paieement

22210926 - SOINS Xavier né(e) le 02/02/2000

Paieement

Montant à payer 0.00 €



Le paieement doit être à 0€

Modes de paieement

Exonération totale

Le mode de paieement est obligatoire.

[VOIR LE DÉTAIL](#)

PRÉCÉDENT <

ABANDONNER ✕

ACTUALISER AVEC QUITTANCE >

ACTUALISER SANS QUITTANCE >